

REPUBLICQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT DE LA

MARTINIQUE

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LEDES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 26 juin 2018

22 OCT. 2018

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	25	29
		Dont procurations
		04
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
29	00	00

Date de la convocation

20/06/2018

Date d'affichage

20/06/2018

Objet de la Délibération

ADMINISTRATION GENERALE

Mission d'un élu hors du territoire

Journée régionale culture et loisirs

Réseau francophone des villes amies des aînées

Président de Séance :

Luc CLEMENTE

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

L'an deux mille dix-huit et le **vingt-six juin**, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTY épouse RAYMOND, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Charles ANIN, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB.

Absents excusés : MM Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : MM Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY ont respectivement donné procuration à William PAULIN, Patrice CHARLEBOIS, Sainte-Claire JANVIER, Marie-Victor PAIGERAC

Absents : MM Patrick FLERIAG, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN

MISE EN MISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL HORS DU TERRITOIRE

**PARTICIPATION A LA JOURNEE REGIONALE CULTURE ET LOISIRS DU
RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNES**

Le Conseil municipal :

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n° 2013-08-057 du 17 juillet 2013 approuvant l'adhésion de la Ville de Schœlcher au Réseau Mondial des Villes Amies des Aînés ;

- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 18 juin 2018 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

-
- La participation de la référente de la ville au Réseau des villes amies des aînés, madame Marie GARON, membre du Conseil d'Administration, à l'Assemblée générale du Réseau du 14 juin 2018 et à la journée régionale annuelle sur le thème « Culture et loisirs » du 15 juin 2018, est approuvée ;
 - Les frais liés à son déplacement (frais d'inscription, d'hébergement, de transport et de restauration) sont pris en charge sur le budget de la ville.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le
Le Maire, 19 OCT 2018

LUC CLÉMENTÉ

